

Image not found or type unknown



Veterinaire caution non remboursement

Par **Lola45000**, le **16/08/2016** à **19:41**

Bonjour ,

Ma chienne a eu une infection de l'utérus et a du se faire stériliser, je devais régler 682 €. J'ai demandé à régler en 3 fois et il m'a été dit oui mais il fallait donner 240 € en caution et que ça n'allait pas être débité de mon compte. Sauf qu'ils ont bien prélevé 240 €. Là, ça fait depuis jeudi 10 août 2016 jusqu'à aujourd'hui qu'ils ne m'ont pas remboursé cette somme et, quand je les ai au téléphone, ils ne sont pas capables de me dire quand ils vont me rembourser.

Je voulais savoir se que je peux faire pour être remboursé ?

Merci d'avance.